



6^{ème} Journée des Mammifères sauvages de Bretagne

Compte rendu de la 6^{ème} Journée des Mammifères de Bretagne - Rencontre des Réseaux du Groupe Mammalogique Breton - Le samedi 29 septembre 2012, St Nolff (56)

Pour mener à bien ses actions d'étude et de protection des mammifères sauvages de Bretagne, le Groupe Mammalogique Breton s'appuie sur la motivation et la compétence de ses bénévoles et de personnes ressources extérieures à l'association. Au cours du temps, pour organiser nos actions, nous avons créé trois Réseaux qui regroupent ces personnes : le Réseau Loutre, le Réseau Chiroptères et le Réseau Micromammifères. Le 29 septembre 2012 s'est tenue la 6^{ème} Journée des Mammifères de Bretagne à Saint-Nolff (56). Le but de ce rendez-vous annuel est de permettre les échanges entre les membres de ces réseaux et de définir ensemble les besoins, les attentes de chacun (stages, formations, besoins matériels...) et les axes de travail. Lors de cette journée, 50 personnes étaient présentes.



Réunion des réseaux :

✎ Résultats de l'enquête « Les Mammifères de votre jardin » par Catherine Caroff

Les résultats de cette enquête sont disponibles sur le site Internet du GMB grâce à ce lien :

http://www.gmb.asso.fr/PDF/Synthese_Enquete_Jardins.pdf

✎ Résultats des prospections Grand rhinolophe sur le Cap-Sizun (29) par Josselin Boireau

Les différents travaux d'inventaires chiroptérologiques ont permis d'identifier un enjeu fort sur le Cap Sizun où réside une importante population de Grand rhinolophe. Malheureusement, depuis les années 2000, au moins trois colonies estivales ont déserté leur gîte suite à des dérangements. Du 10 au 12 juillet 2012, un inventaire chiroptérologique a donc été réalisé pour retrouver les gîtes estivaux des animaux et, le cas échéant, mettre en place des mesures conservatoires pour assurer la pérennité de ce patrimoine.

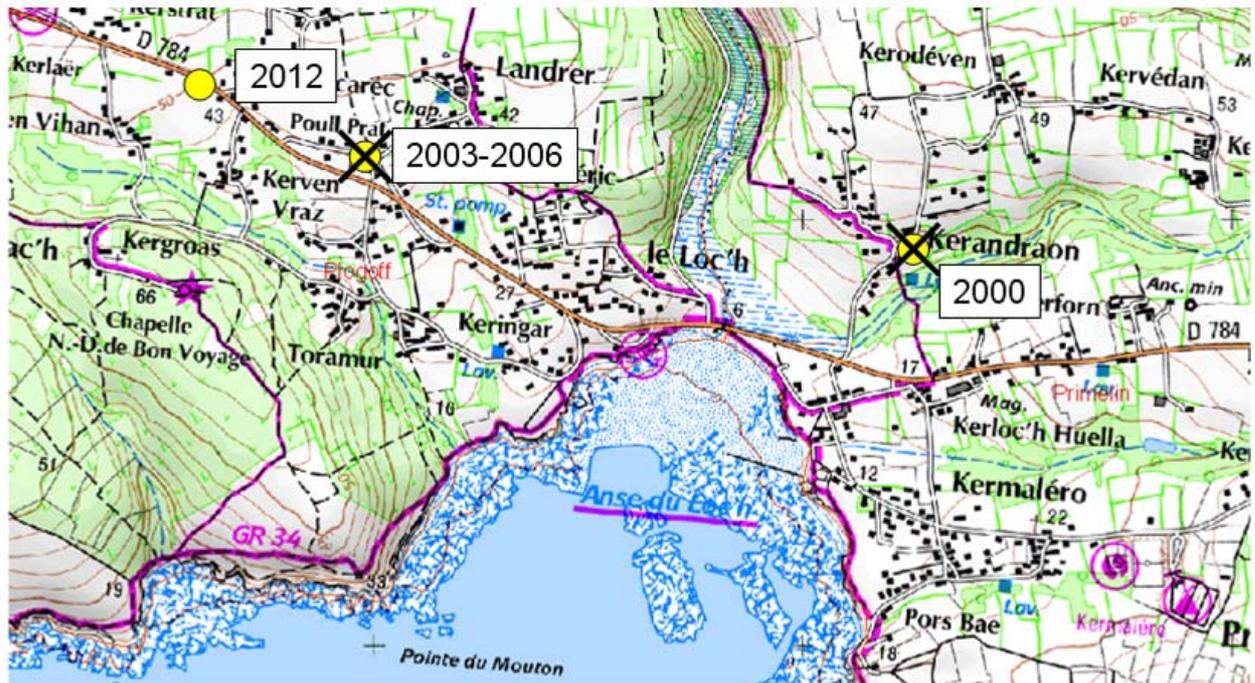
Ce projet, réalisé avec le soutien de la communauté de communes du Cap-Sizun, rentre dans un cadre plus global de la mise en place d'un Observatoire des chiroptères dans le Finistère soutenu par le Conseil Général.

Les prospections réalisées dans les bâtiments publics et au cours de soirées d'observation ont permis de contacter sept espèces de chauves-souris : Grand rhinolophe, Murin de Natterer, Oreillard gris, Oreillard roux, Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl, et Sérotine commune. Deux colonies de reproduction de Grand rhinolophe ont été découvertes. Il nous a semblé intéressant de revenir en détail sur la découverte de ces deux colonies car ces cas de figure nous renseignent sur la biologie de l'espèce et valident nos méthodes de recherche.

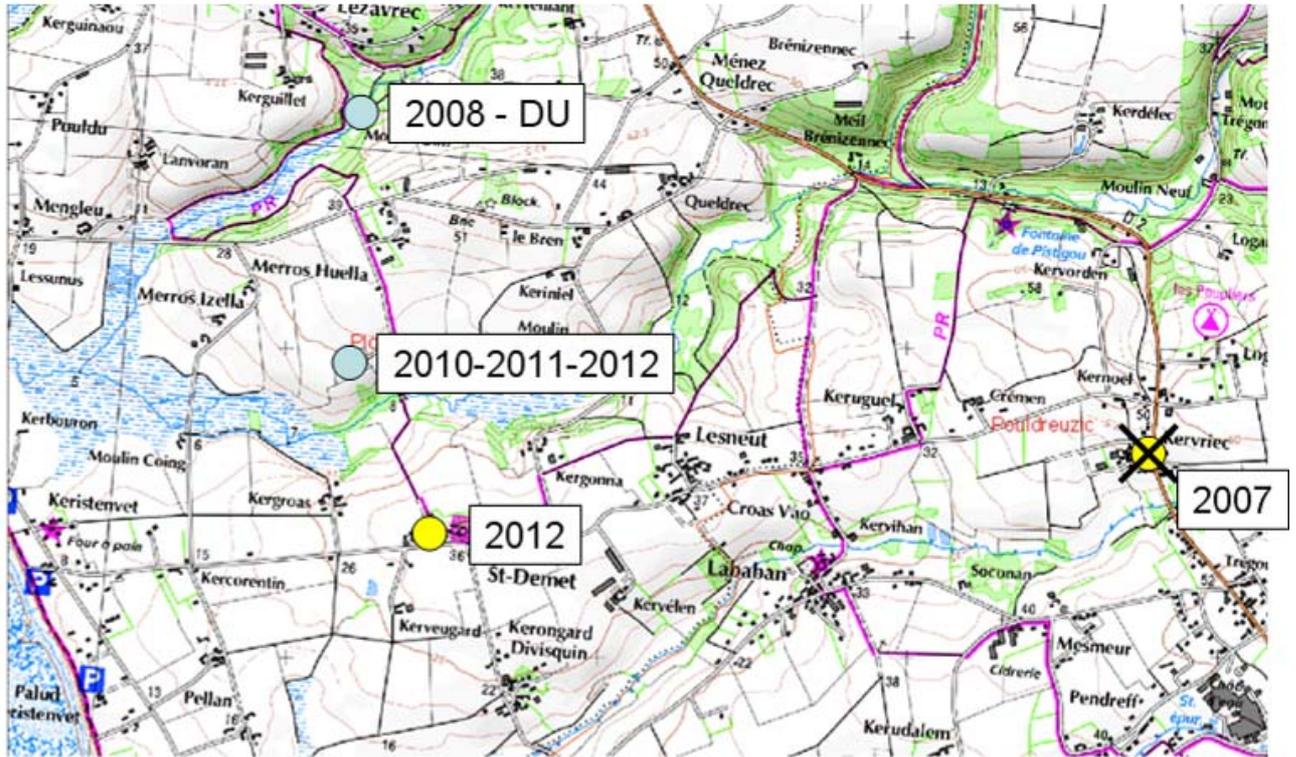
Site de Plogoff



La colonie de près de 200 grands rhinolophes a été découverte dans une maison abandonnée à environ 200 m d'un site découvert en 2003 et occupé jusqu'en 2006 par une colonie avant la fermeture hermétique du bâtiment. En analysant les données historiques, nous avons constaté qu'une autre colonie avait été observée en 2000 à environ 1200 m de là. Ce site avait lui aussi été déserté dès 2001 suite à des travaux. Nous supposons que c'est la même colonie qui occupait ces 3 sites. Même s'il est impossible de valider cette hypothèse, elle paraît très probable et confirmerait l'attachement très important des animaux à leurs zones de chasse et la possibilité des grands rhinolophes à coloniser des gîtes alternatifs. Ainsi, quand, pour des raisons de dérangement, une colonie déserte en gîte, les individus ne se dispersent pas dans la nature. Il semble au contraire, que les animaux se replient sur un gîte proche, leur permettant de toujours exploiter les mêmes zones de chasse. Ces gîtes sont probablement des bâtiments utilisés comme gîtes secondaires ou reposoirs lors des périodes de chasse.



Site de Plouzévet : Jusqu'en 2007, une colonie de reproduction de grands rhinolophes étaient suivie par l'association Bretagne Vivante à Kerviec sur la commune de Plouzévet avant de déserté le site. Nous supposons que la colonie était toujours présente sur le secteur car en 2008 nous avons contacté l'espèce en chasse au détecteur d'ultrasons sur une zone humide à moins de 3 km de là. Et, de 2010 à 2012, nous avons observé des rassemblements de grands rhinolophes en transits (automne et printemps) dans un bâtiment sur la zone sans observer de reproduction. Nous avons donc réalisé une opération de capture sur ce site de transit. Au cours de la nuit, une femelle non gestante a été capturée et équipée. Dès le lendemain, nous avons pu retrouver le signal de l'émetteur à 700 m au sud du bâtiment. Une colonie de près de 90 grands rhinolophes est installée dans les combles d'un petit garage d'une habitation privée. D'après les témoignages recueillis, la colonie semble circuler entre plusieurs bâtiments du voisinage mais est installée dans ce site depuis 4 à 5 ans. A nouveau, nous supposons que la colonie découverte est la même que celle qui a déserté le site de Kerviec situé à 2 km. Ceci confirmerait à nouveau le fort attachement des animaux aux zones de chasse. Concernant la méthode de recherche du gîte, la capture d'animaux sur des reposoirs suivie de leur radiopistage apparaît comme une méthode particulièrement efficace.



Conclusion : Ces deux manipulations semblent bien confirmer le fort attachement des animaux aux zones de chasse qui sont parfaitement connues et exploitées par les animaux depuis de nombreuses années. Il apparaît que lors de la désertion d'un site suite à un dérangement, les animaux s'installent dans un gîte généralement proche de 700 m à 2,5 km de distance.

La recherche des colonies disparues s'appuie sur des données ponctuelles (fréquentation de sites, présence en chasse...) qu'il convient de référencer précisément et sur le long terme. Ces découvertes nous invitent à renouveler ces manipulations sur d'autres sites actuellement désertés.

Remerciements : Le travail d'inventaire a été réalisé par BOIREAU J., CHENAVAL N., CLOITRE L., GIRARD T., GUYONNET B., HAROU G., LIOTTO C., MARECHAL F., MARTIN J., MENEUR R., RACINE A., TARTARE C. du Groupe Mammalogique Breton, de Bretagne Vivante et de la Communauté de Communes du Cap-Sizun.



🐾 Présentation de l'étude Loutre d'Europe sur la Ville de Nantes par *Nicolas Chenaival*

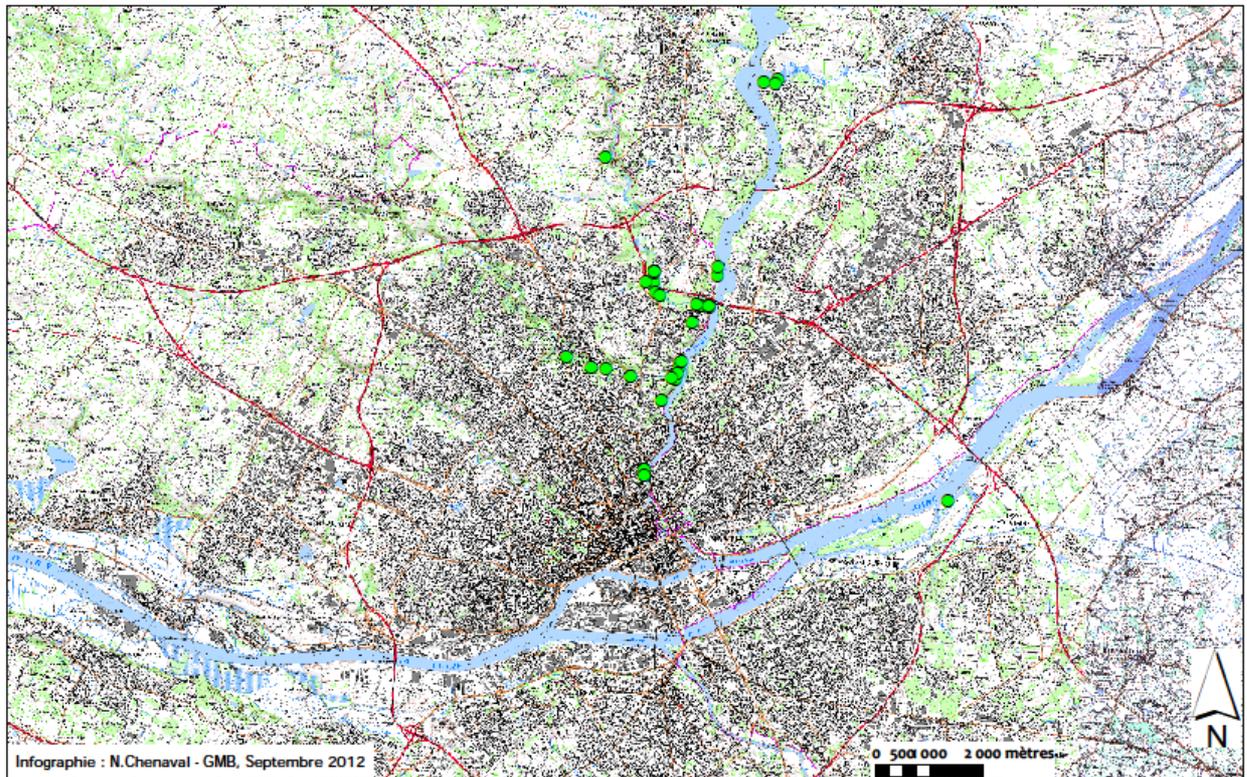
Suite à la découverte d'indices de présence de la Loutre d'Europe sur l'île de Versailles dans le cadre du *Chemin de Ki-dour* en 2010, le Groupe Mammalogique Breton a été consulté pour proposer un dispositif de sensibilisation et un programme d'étude de la répartition de la Loutre sur la ville de Nantes.

Méthode : d'octobre 2011 à avril 2012, il a été prospecté de la manière la plus exhaustive possible l'ensemble des berges des cours d'eau de la ville de Nantes (Loire, Erdre, Gesvres, Chézine, Cens et Sèvre Nantaise). De plus, il a été réalisé deux passages (premier à l'automne-hiver 2011-2012 et le second au début de printemps 2012) à deux saisons différentes afin d'avoir une idée plus précise de la fréquentation dans le temps des cours d'eau (fréquentation uniquement saisonnière ou annuelle de certains sites). Au total, ceci a représenté 10 journées de prospection.

Ce protocole a eu un double objectif : 1) mettre en évidence les secteurs fréquentés par la Loutre ; 2) identifier les secteurs propices pour la mise en place ultérieure de pièges photographiques.



Localisation des indices de présence de la Loutre d'Europe sur la ville de Nantes



Résultat : La Carte ci-dessus représente l'ensemble des données disponibles relatives à des indices de présence de la Loutre sur le territoire de la ville de Nantes. Ainsi, nous pouvons constater que la première donnée de présence de la Loutre sur Nantes date de 2004, sur l'île de Versailles. Il aura fallu attendre 2010 pour constater un accroissement des observations d'indices de l'espèce, et le lancement de cette étude pour considérablement augmenter le nombre de données positives.

Les prospections réalisées en 2011 et 2012 dans le cadre de cette étude ont permis de confirmer une fréquentation importante des cours d'eau au nord de la Loire. En effet, sur les 38 données de Loutre de notre base, 26 proviennent des prospections menées dans le cadre de cette étude. Plusieurs sites de marquage (urine ou épreintes), ont été découverts sur les trois cours d'eau : Gesvres, Cens et Erdre. Il est à noter que sur la Chézine, il n'a pas pu être mis en évidence de traces de passage de la Loutre. L'explication la plus probable semble être l'isolement de ce cours d'eau par rapport aux autres cours d'eau du Nord Loire (difficulté pour un individu de rejoindre le bassin de la Chézine). En effet, la partie aval du cours d'eau est busée sur plusieurs centaines de mètres au niveau de son embouchure avec la Loire, ce qui crée une barrière physique. En outre, en amont de l'embouchure, le bassin de la Chézine est fortement isolé des autres bassins versants des cours d'eau du Nord Loire (Cens, Gesvres et Erdre).

Pour les prospections réalisées sur la Sèvre Nantaise ainsi que sur la Loire, très peu de traces de présence de la Loutre ont été découvertes (seulement une donnée en dehors de la ville de Nantes, sur la Loire à Basse-Goulaine). En effet, le marnage existant sur la partie nantaise de ces deux cours d'eau entraîne un effacement très rapide (à chacune des marées hautes) des marquages laissés par l'espèce et ne permet que très difficilement de les détecter. De plus, la Loire ne semble pas être un cours d'eau très favorable sur sa partie nantaise, du fait du courant, de sa largeur (Didier Montfort, com pers.)



En termes d'intensité de marquage (urine et épreintes), il est apparu une nette différence quantitative de sites marqués entre la période hivernale 2011-2012 et la période printanière 2012. En effet, les sites très marqués l'hiver passé ne l'ont quasiment pas été de la période estivale 2012. Il semble donc que la fréquentation des cours d'eau nantais par la loutre d'Europe soit saisonnière, plus importante en période hivernale qu'estivale.

Pièges photographiques : après des discussions avec Romaric Perrocheau, Directeur du Jardin des Plantes, il est apparu que le meilleur moyen de valoriser auprès du grand public la présence de la Loutre sur la ville de Nantes était de la photographier et de la filmer sur des sites que l'animal fréquente régulièrement. Ainsi, deux pièges photographiques ont été mis en place pendant un mois et demi en juin et juillet 2012, sans aucun succès jusqu'à présent. Comme déjà mentionné ci-dessus, la présence de la Loutre sur les cours d'eau nantais à cette saison semble plus discrète que durant la phase hivernale. De plus, un des deux pièges photographiques a été volé lors d'une séance d'enregistrement.



Une seconde session de mise en place du piège restant, d'octobre à décembre 2012 devrait apporter davantage d'éléments.

Discussion : si la situation actuelle de la Loutre d'Europe en Bretagne, comme en Pays de Loire, permet d'être raisonnablement optimiste quant à son avenir, tout danger n'est pas écarté. Bien que cette espèce semble regagner certains secteurs historiques où elle avait disparu, la recolonisation ne doit pas masquer certaines réalités. Tout d'abord, ce phénomène est lent, du fait de la structure linéaire de l'habitat de l'espèce et de sa dynamique des populations lente. Replacée à l'échelle de l'aire de répartition originelle de l'espèce, l'aire recolonisée reste encore marginale.

La régression d'une espèce étant fréquemment due à la conjonction de plusieurs facteurs, il est nécessaire de réduire tout facteur négatif, en particulier chez une espèce intrinsèquement vulnérable aux perturbations humaines comme la Loutre d'Europe. Dans ce contexte, la stratégie de conservation de l'espèce doit aujourd'hui être axée sur la limitation des causes de surmortalité et sur l'amélioration ou la restauration des capacités d'accueil des habitats.

De plus, la réduction du risque de collision routière apparaît comme l'une des principales actions à mettre en œuvre. Les collisions routières interviennent pour 90 % d'entre elles au niveau de ponts. En effet, les loutres ont fréquemment pour réflexe de contourner les ouvrages hydrauliques en raison d'un tirant d'air trop faible ou d'un courant trop fort. L'aménagement de passages à Loutre s'avère alors une solution efficace pour réduire les risques de collision (cf travail réalisé en Loire-Atlantique sur des ponts en Brière, sur les marais de l'Erdre). Il s'agit de cheminements artificiels créés sous les ponts ou à côté pour permettre aux mammifères semi-aquatiques de franchir ces obstacles à pied sec et sans traverser la route. A ce titre, il a été noté au moins un passage d'ouvrage d'art complexe pour la Loutre d'Europe où elle doit vraisemblablement sortir du cours d'eau et passer par la chaussée, sur lequel il serait important d'envisager une solution. Si leur installation est aujourd'hui la règle sur les nouvelles routes, l'aménagement des ouvrages déjà existants est plus complexe à mettre en œuvre et prend du temps.

Soulignons enfin que, comme le fixe le Plan National d'Action actuellement en cours en Région Pays de Loire, l'objectif principal pour la conservation de l'espèce est aujourd'hui de permettre la reconquête de la plus grande partie possible de son aire de répartition d'origine. Dès lors, l'un des principaux enjeux est l'établissement de corridors écologiques permettant la reconnexion des populations isolées.

A ce titre, la position géographique de Nantes, avec le nombre de cours d'eau débouchant soit dans l'Erdre (Cens et Gesvres), soit en Loire (Sèvre Nantaise, Chézine), confère à cette ville une position clé pour les déplacements de cette espèce sur les différents bassins versants, au Nord comme au Sud du département de la Loire-Atlantique. Une gestion des espaces naturels de la Ville en accord avec les besoins évoqués de cette espèce est donc indispensable. Par ailleurs, une formation aux agents des Services des espaces Verts de la Ville de Nantes a été délivrée pour leur permettre de mieux appréhender quels sont les besoins de cette espèce.

Conclusion et perspectives : cette étude a permis de conforter l'intérêt des cours d'eau nantais pour la Loutre d'Europe, en étayant et en précisant sa répartition. La présence de ce Mammifère emblématique sur une ville aussi importante que Nantes ne constitue pas un cas isolé en Europe mais se trouve assez rare à l'échelle française. Un travail de communication et de valorisation de cette présence serait donc dans l'intérêt de la Ville. A ce titre, la mise en place d'un « Havre de paix pour la Loutre d'Europe » sur le territoire de la Ville de Nantes pourrait être un outil de protection et surtout de valorisation de ce patrimoine naturel intéressant à mettre en œuvre.

Au-delà de cette étude localisée sur la Ville de Nantes, il serait très intéressant d'envisager une étude à plus grande échelle. Ainsi, une étude de la répartition de la Loutre d'Europe, à l'échelle de



l'agglomération nantaise (Nantes Métropole), nous permettrait d'envisager de manière plus pertinente une réelle prise en compte de la Loutre d'Europe dans la gestion des habitats naturels. En effet, au vu des résultats évoqués lors de cette étude, il serait intéressant de comprendre comment se comporte la Loutre en période estivale (plus de discrétion ou remontée plus en amont des cours d'eau ?), et quelles conséquences cela implique en termes de population fréquentant l'agglomération. Cette démarche s'intégrerait totalement dans la politique de la mise en place de la Trame Verte et Bleue à l'échelle de Nantes Métropole.

Premier bilan du radiopistage en forêt du Gâvre (44) sur le Murin de Bechstein par *Nicolas Chenaival & Thomas Le Champion*

Contexte de l'étude : dans le cadre du Plan Régional d'Action Chiroptère en Pays de Loire, deux fiches actions sont destinées à la protection et l'amélioration des connaissances sur les espèces de chauves-souris forestières. C'est pour cette raison que nous avons choisi de travailler sur le Murin de Bechstein, une des espèces les plus forestières sur laquelle nous avons, au niveau régional, encore peu de connaissances (effectif, gîtes, biologie en accord avec la bibliographie). Cette étude de télémétrie s'avère la première d'envergure réalisée en Loire-Atlantique, et a permis de fédérer les forces vives de plusieurs structures : Office National des Forêts, Groupe Mammalogique Breton, Groupe Naturaliste de Loire-Atlantique et Groupe Chiroptère des Pays de Loire (une vingtaine de bénévoles).



Site d'étude et travaux antérieurs sur le massif : la forêt du Gâvre est la seule forêt domaniale de Loire-Atlantique et s'est donc logiquement présentée comme site d'étude forestier à privilégier pour mettre en place cette étude de télémétrie. Cette forêt est d'une superficie de 4490 hectares et est classée en Natura 2000 (Zone de Protection Spéciale).

Entre 2002 et 2010, plusieurs sites d'hibernation de type blockhaus ont été protégés via la mise en place de grilles sur les entrées. Des ouvertures sur certains sites ont même été bouchées afin de rendre le lieu moins instable au niveau thermique. Même si davantage de sites sont, en 2012, suivis en hibernation par rapport aux nombres de sites suivis en 2002, il semblerait que ces aménagements aient été favorables à plusieurs espèces, et notamment au Murin de Bechstein (1 seul compté en 2002, 48 en 2012). Une équipe de l'ONF a également réalisé un travail d'inventaire et de marquage d'arbres-gîtes favorables à la chiroptérofaune en 2010 sur une des parcelles du massif. A l'issue de cette étude, il est apparu que sur cette parcelle, 2,4 arbres à l'hectare avaient été marqués (64 arbres au total).

Méthode : l'objectif a été de suivre 6 femelles de Murins de Bechstein durant une session de télémétrie de 10 jours, du 20 au 30 juillet 2012. Pour se faire, deux sessions de capture (le 20 et 21 puis le 25 et 26), ont été nécessaires afin de capturer les individus souhaités. Trois à quatre équipes de capture étaient présentes par soirée. Les deux sessions de télémétrie ont été réalisées du 22 au 24 puis du 27 au 29. La méthode de radiopistage utilisée a été celle du « Homing-In ». Cette méthode consiste à obtenir un signal, au niveau du récepteur, qui nous permet d'affirmer que l'animal suivi se situe dans un rayon de 50 mètres autour de

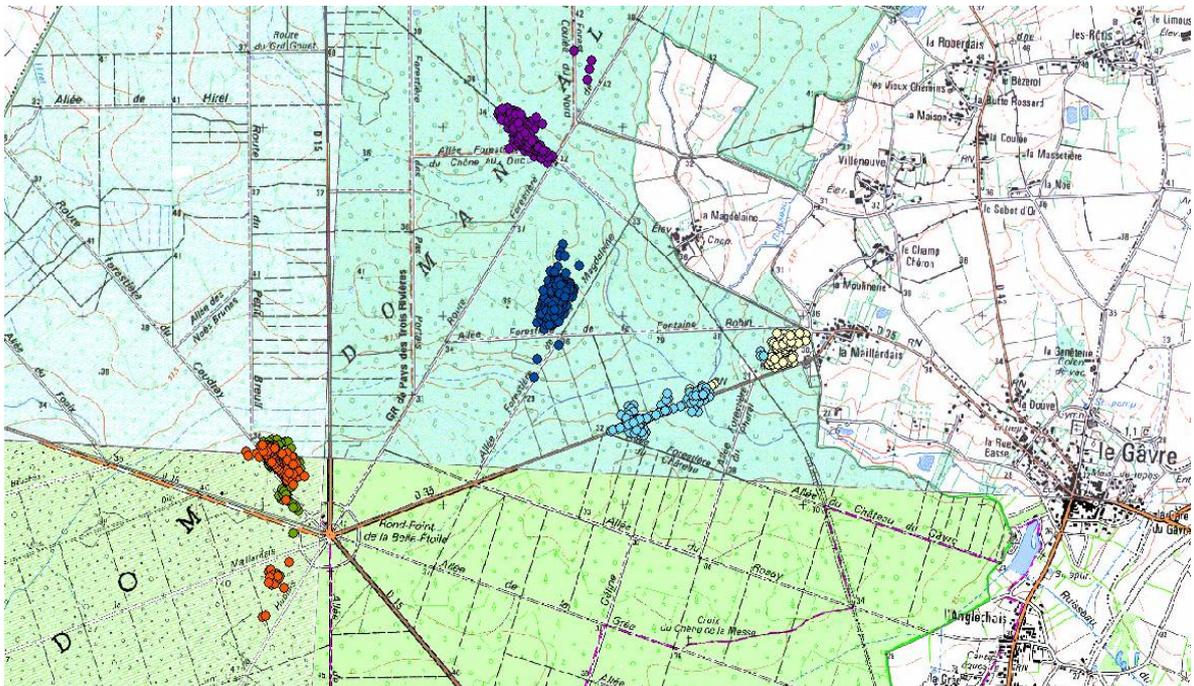


l'observateur. Chaque équipe de bénévoles suivait un individu tout au long de la nuit et était composée de 2 personnes.

Durant la journée, les arbres gîtes fréquentés étaient repérés, photographiés et décrits, tout comme les secteurs de chasse identifiés en « Homing-In ». A la tombée de la nuit, avant le début du radiopistage, une personne était présente pour réaliser un comptage en sortie de gîte sous chacun des arbres-gîtes identifiés.

Résultats : 7 Murins de Bechstein équipés (6 femelles et 1 mâle). Toutes les femelles ont pu être suivies au moins durant deux nuits (la plupart 3 nuits), contrairement au mâle qui a perdu son émetteur en 24h. La localisation des données de chacun des 6 individus est détaillée sur la carte ci-dessous.

Au total, 11 arbres gîtes à Murins de Bechstein ont été identifiés. La hauteur moyenne des gîtes est de 9,5 mètres. La distance moyenne entre les arbres-gîtes d'une même colonie (groupe d'individus) a été de 390 m (min de 80 m et max de 750 m). Les individus suivis ont occupé le même arbre gîte entre 1 et 5 jours (moyenne de 2,5 jours). Les comptages en sortie de gîte nous ont permis de compter de manière coordonnée un maximum de 87 individus sur 4 arbres gîtes différents (maximum de 29 individus dans un même gîte).



Les milieux de chasse mis en évidence ont été essentiellement des boisements feuillus avec des sous-étages plus ou moins denses, en cœur de parcelles mais aussi le long des allées forestières. L'âge des parcelles semble également un facteur déterminant (supérieur à 60 ans). Deux à quatre secteurs de chasse ont été prospectés de manière intense et routinière par les différents individus, sur les nuits de suivi.

Un individu a chassé dans une parcelle résineuse. Plusieurs individus ont chassé dans des parcelles de régénération. De même, des gîtes et des reposoirs ont été observés dans ces parcelles. Plusieurs individus, dans ce type de milieu, ont eu des comportements de chasse de type « perch-hunting », ou chasse à l'affût, posés le long d'un tronc ou d'une branche. Le comportement de chasse active a malgré tout été majoritaire.

Bilan, connaissance et conservation : plusieurs gîtes de l'espèce ont pu être découverts et décrits durant cette étude. Les milieux de chasse sont conformes à la bibliographie. Le comportement de « perch-hunting » est encore peu cité, à notre connaissance. L'ensemble des arbres-gîtes identifiés a été marqué avec les agents de l'ONF.

Il serait intéressant de pouvoir conserver des îlots d'arbres autour des arbres-gîtes identifiés. De même, plusieurs recommandations générales quant à la gestion forestière peuvent être mises en avant : recul de l'âge d'exploitation, conservation d'un sous-étage diversifié, conservation de bois mort au sol...

Perspectives : nous souhaitons réaliser en 2013 une étude acoustique sur le massif du Gâvre en échantillonnant, à l'aide de méthodes acoustiques actives et passives, différents types de parcelles forestières afin d'obtenir des indices qualitatifs et semi-quantitatifs de fréquentation par type de peuplement. De plus, en 2014 et 2015, il serait intéressant d'envisager des études télémétriques focalisées sur une seule colonie de Murin de Bechstein, en suivant une proportion importante des individus d'une même colonie. Ceci permettrait d'obtenir une idée fine du rayon d'action et de l'utilisation de l'habitat d'une seule et même colonie. Pour se faire, nous souhaitons travailler en étroite collaboration avec le Réseau Mammifères de l'ONF.

Les cerises sur le gâteau : durant les phases de capture, nous avons pu équiper une femelle de Grand murin qui nous a permis de découvrir une nouvelle colonie de mise-bas, à Guémené-Penfao. Lors de la visite des combles, 6 individus (dont 2 jeunes) étaient présents.

De même, une femelle post-lactante de Noctule de Leisler a été équipée en toute fin de capture. Celle-ci nous a permis de découvrir deux gîtes de cette espèce, dans 2 bâtiments en bordure du massif à l'est. Un comptage coordonné de ces deux colonies a permis d'obtenir le nombre de 80 individus en sortie de gîte !

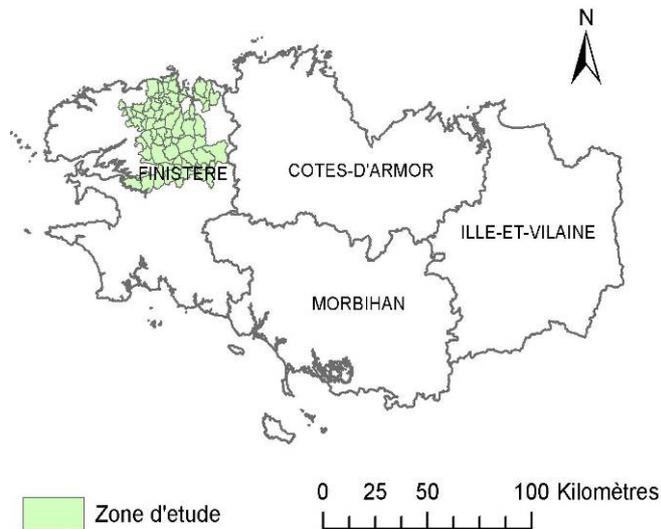
Remerciements, à tous les courageux sans qui cette étude n'aurait pu se faire : *Mickaël Ricordel, Bruno Cochet, Philippe, Françoise et Lucie Defernez, Pascal Bellion, François Diemert, Antoine Racine, Patrick Trécul, Alexis Viaud, Benjamin Même-Lafond, Sébastien Gautier, David Sarrey, Ronan Nédélec, Benjamin Knaebel, Damien Carat, Johan Verger, Elfy Corfa, Vanessa Lelant, Thomas Radigois, Jean-François Sérot, Stéphane Guérin, Didier Montfort.*

📌 Résultats des prospections Chiroptères en Nord Finistère par *Antoine Racine*

Cet été s'est déroulée une nouvelle phase de recherche de colonies de reproduction de chauves-souris, dans le pays de Morlaix, les monts d'Arrée et une petite zone à l'est du Léon. Durant environ deux mois, j'ai prospecté 68 communes dans l'optique de trouver en particulier le Grand rhinolophe.

Parallèlement à cela, je collectais les pelotes de réjection d'Effraie des clochers.

Localisation de la zone d'étude en Bretagne



Antoine Racine, juillet 2012

Les bâtiments potentiellement favorables ont été pointés sur cartes IGN préalablement à la phase terrain. En outre, divers édifices abandonnés ou intéressants a priori, repérés au gré des trajets, ont également reçu une visite.

Un courrier a été envoyé aux communes, et deux communiqués de presse sont parus dans les quotidiens locaux (Ouest France et Le Télégramme). Deux articles ont été publiés dans Le Télégramme.

Les églises et chapelles, publiques et privées, ont été systématiquement prospectées (sauf dans quelques cas particuliers). L'accès aux manoirs et aux châteaux, appartenant en majorité à des particuliers, s'est avéré beaucoup plus aléatoire : dans bien des cas les propriétaires étaient absents ou se montraient réticents. Je n'ai pas inspecté les ponts vu le très faible taux d'occupation généralement constaté, au regard de l'effort de prospection à déployer.

Les églises et chapelles, publiques et privées, ont été systématiquement prospectées (sauf dans quelques cas

particuliers). Chaque édifice a fait l'objet d'une brève description concernant ses caractéristiques propres, notamment en termes de potentiel d'accueil pour le Grand rhinolophe (présence et éclairage des accès ...), de traces d'occupation (guano), et en indiquant les espèces hébergées, le cas échéant. Les observations étaient saisies dans la base de données du GMB, localisées précisément sur SIG.

Résultats : Le nombre de bâtiments « repérés » est de 261. Je n'ai pas pu entrer dans une centaine d'entre eux pour divers motifs : refus fréquent des particuliers, voire des mairies, accès trop dangereux, etc. Sur 161 bâtiments effectivement prospectés (dont 130 ayant des combles accessibles), seuls 37 étaient occupés par au moins une chauve-souris. Au total 8 espèces ont été recensées : Grand rhinolophe, Petit rhinolophe, Barbastelle d'Europe, Murin de Natterer, Oreillard gris, Oreillard roux, Sérotine commune et Pipistrelle commune.

La plupart des bâtiments occupés ne comptaient que quelques individus isolés, mais 7 communes abritaient une colonie : 5 sites d'une vingtaine d'Oreillard gris dans des combles d'églises, 8 Oreillards non identifiés entre les linteaux d'une grange, et une importante colonie de Pipistrelles communes (163 individus) sous les ardoises d'une maison.

Je n'ai donc pas découvert de colonie de mise bas de Grand rhinolophe malgré la découverte d'individus disséminés dans des lieux qui semblaient favorables à l'espèce (très sombres, assez vastes, tranquilles et avec un accès de plein vol).

Cependant, les milieux alentours sont plutôt dégradés dans une bonne partie du territoire envisagé, principalement du fait de l'agriculture intensive. En outre, beaucoup de clochers sont grillagés pour empêcher les pigeons de s'y reproduire, empêchant par là même les Grands rhinolophes d'investir les combles de ces églises. L'éclairage des accès par des spots leur est également préjudiciable.

Pourtant, certains aménagement simples (ouverture de velux, ou encore modification du grillage...) suffiraient à éviter ces oiseaux tout en permettant l'accueil des chauves-souris. Ils ont été suggérés aux élus ou agents techniques lorsque le site en valait la peine. Plusieurs charpentes ont été traitées récemment dans le secteur, impliquant dérangement et intoxications.

On peut supposer que si des colonies sont présentes, elles se trouvent peut-être chez des particuliers, d'où l'importance de la communication. Celle-ci n'a donné que peu de résultat en l'occurrence, hormis la découverte de la colonie de pipistrelles et les sollicitations concernant des pelotes de Chouette effraie.

Il faut aussi souligner que les conditions climatiques ont été particulièrement défavorables cet été (pluie, températures basses), ainsi que l'atteste la forte proportion de morts-nés dans les colonies de Grand rhinolophe (hors-zone) et le retard des naissances. Par ailleurs je n'ai pas observé un seul jeune au sein des nurseries d'Oreillard.

🦉 🦉 Résultats de l'étude Micromammifères en Loire-Atlantique par *Quentin Lelièvre*



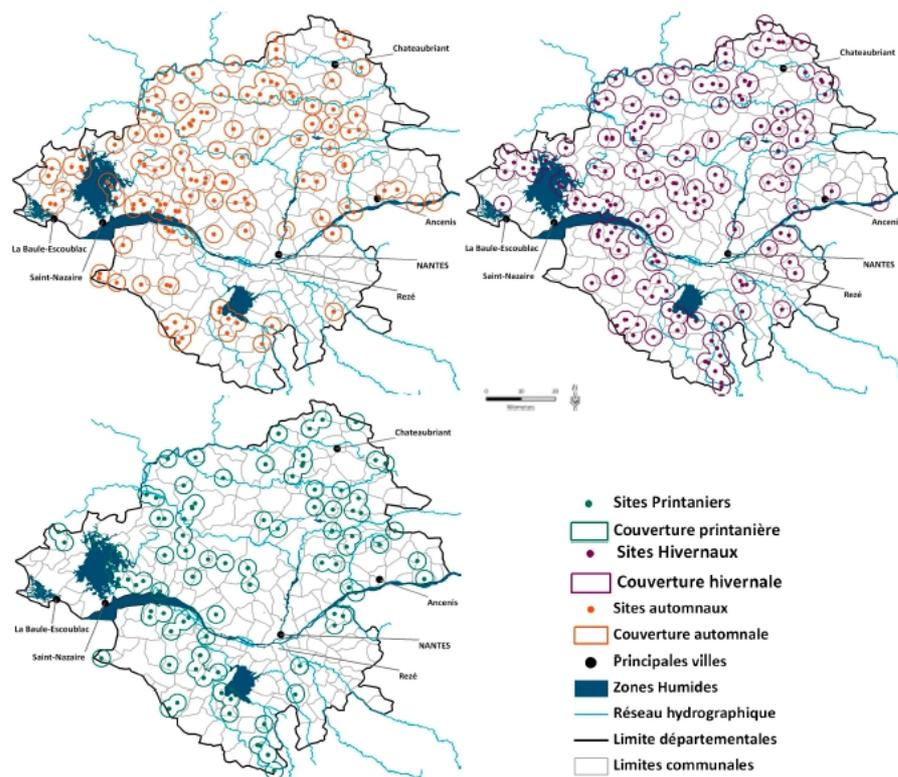
Cette étude, réalisée sur une année complète, de septembre 2011 à septembre 2012, propose une nouvelle approche de la biogéographie de plusieurs espèces de micromammifères de la Loire-Atlantique (44, cf. carte 1) au travers de l'analyse des pelotes de réjection de la Chouette effraie, *Tyto alba* (Scopoli, 1769). Elle contribue ainsi à la réactualisation de la thèse vétérinaire réalisée à ce sujet en 2003 par F. Touzalin. L'étude porte sur une année complète.

L'un des objectifs principaux de cette étude est de tenter de cerner la représentation locale des micromammifères identifiés sur des sites de réjection paysagèrement caractéristiques, et, par suite, d'arriver à estimer leur répartition probable sur tout le département. Ce travail s'inscrit dans le cadre de l'Atlas des mammifères de Bretagne en préparation et dans celui de la réalisation d'atlas communaux de biodiversité.

Plusieurs éléments justifient le choix des pelotes de réjection d'Effraie :

- régime alimentaire de la chouette composé essentiellement de micromammifères,
- régime parmi les plus diversifiés des rapaces,
- régime bien corrélé avec la disponibilité en proies,
- proies capturées au hasard de la chasse,
- récolte des pelotes aisée.

Carte 2 : synthèse des récoltes de pelotes.



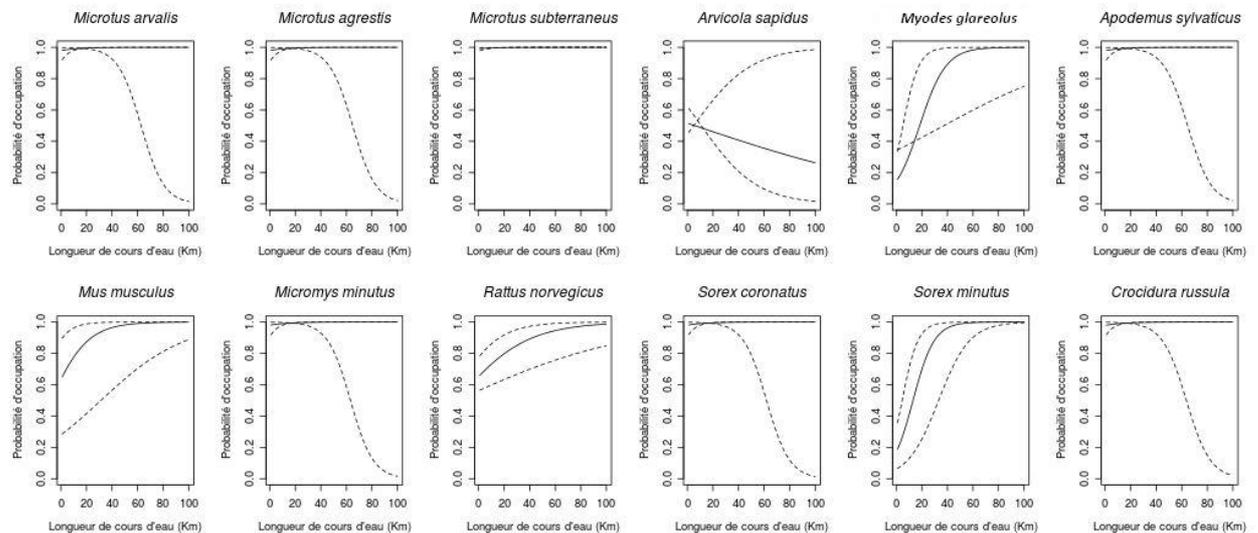
Le protocole utilisé est simple : récolte des pelotes à chaque saison durant une année complète, de septembre 2011 à octobre 2012, dissection des pelotes fraîches uniquement et décompte des proies par pelotes. L'identification des proies est basée uniquement sur les crânes (calvaria et mandibules). La première étape du travail, qui a consisté à la récolte des pelotes et à l'identification des proies, a permis de prospecter 458 sites dont 165 contenaient des pelotes, pour un total d'environ 10 000 pelotes récoltées.

Pour le moment, un peu plus de 4200 pelotes ont été décortiquées et environ 12350 proies identifiées. La richesse spécifique représente aujourd'hui 17 espèces de micromammifères inventoriées sur les 23 actuellement répertoriées en Loire-Atlantique. Une rapide comparaison avec les résultats de Touzalin [2003], issus de l'analyse de 7000 pelotes et l'identification de 29 840 proies, montre d'emblée quelques différences notables. Les résultats révèlent une très forte augmentation des effectifs de deux espèces très communes (*M. arvalis* et *A. sylvaticus*), et, une baisse notable d'espèces plus rares et localisées (*M. minutus* et *S. coronatus*). Toutefois *C. russula*, par exemple, pourtant très commune, subit une baisse de 8,5 % ! Il est important de noter l'apparition d'une espèce rare, *C. suaveolens*, avec 5 calvaria identifiés dans 3 sites (cf. carte 3) alors que l'espèce n'avait pas été trouvée en 2003, lors du précédent inventaire. A noter aussi la confirmation de la présence de *M. pyrenaicus gerbei* (trouvé dans 3 sites du département : cf. carte 4) ainsi que celle de *R. rattus* (dans 2 sites).

La deuxième partie du travail a consisté à estimer la répartition probable des espèces identifiées. Pour ce faire, l'étape préalable consiste à calculer la probabilité d'occupation de chacune des espèces en fonction de 12 variables environnementales (ou descripteurs de milieux) d'ordre linéaire (longueur de haies, longueur de cours d'eau, etc.) et surfacique (surface toujours en herbe, surface boisée, etc.) pour un total de 8 sites représentatifs d'entités paysagères typiques et statistiquement viables (nombre de proies identifiées supérieur à 300). Le calcul des variables a été effectué sur un

rayon de 2,5 km de rayon autour des sites de réjection, correspondant au rayon d'action de chasse "théorique" d'une Effraie [TABERLET, 1983]. Ces calculs nous permettent d'obtenir, pour chaque espèce, la probabilité d'occupation des milieux en fonction de l'évolution de chaque variable (cf. figure 1).

Figure 1 : probabilité d'occupation des espèces en fonction de la longueur de cours d'eau.



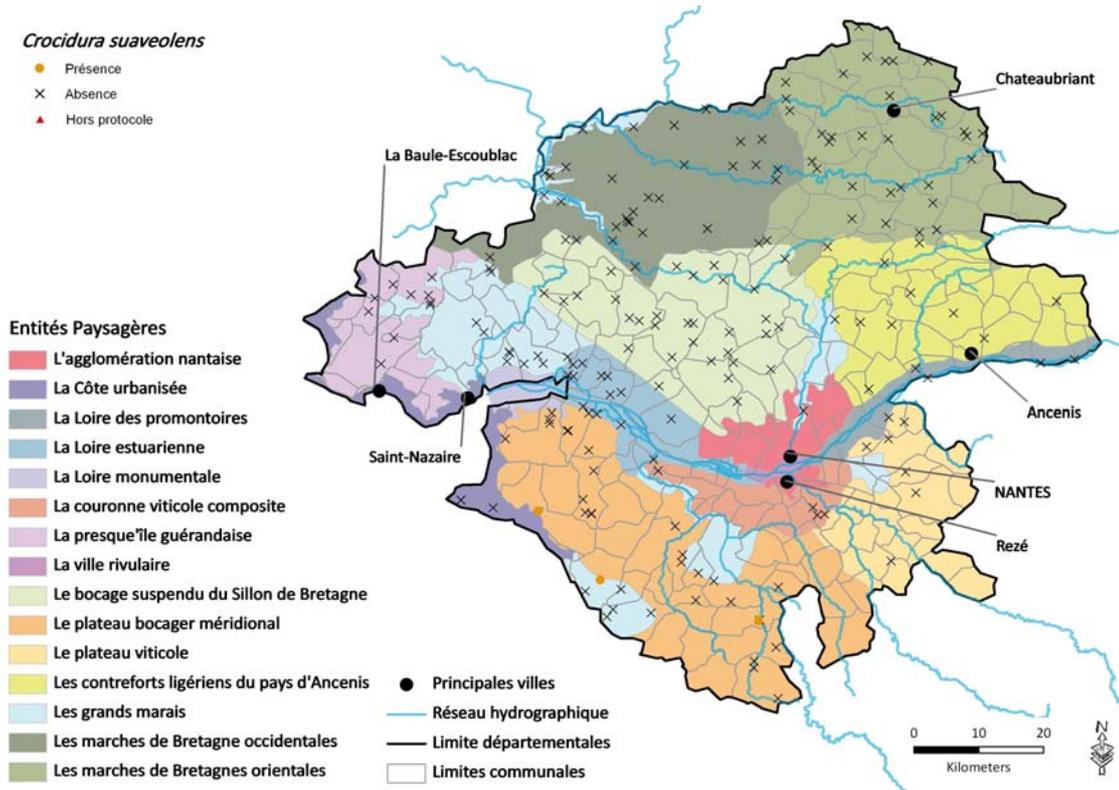
Le calcul de ces probabilités d'occupation permet de passer ensuite à l'extrapolation à l'échelle du département. Pour avoir une estimation fine de la répartition probable des espèces, le département a été découpé en un peu plus de 7 000 mailles de 1 Km². Pour chacune de ces mailles, la probabilité d'occupation par chaque espèce a été calculée (cf carte 5).

Il serait également intéressant de réduire l'analyse du territoire de chasse de l'Effraie à un rayon de 1,5 km au lieu de 2,5 km, c'est-à-dire d'envisager l'analyse en passant de la taille "maximale" du territoire à la taille "moyenne", ce qui nous semble plus pertinent vis-à-vis de l'écologie et du comportement de l'Effraie, et simplifie la prise en compte des descripteurs environnementaux. De plus, il serait important d'inclure d'autres descripteurs de milieux, comme la connectivité entre les variables par exemple, la position par rapport à la Loire, axe fluvial qui peut jouer ici un rôle de barrière important et influence la répartition des espèces.

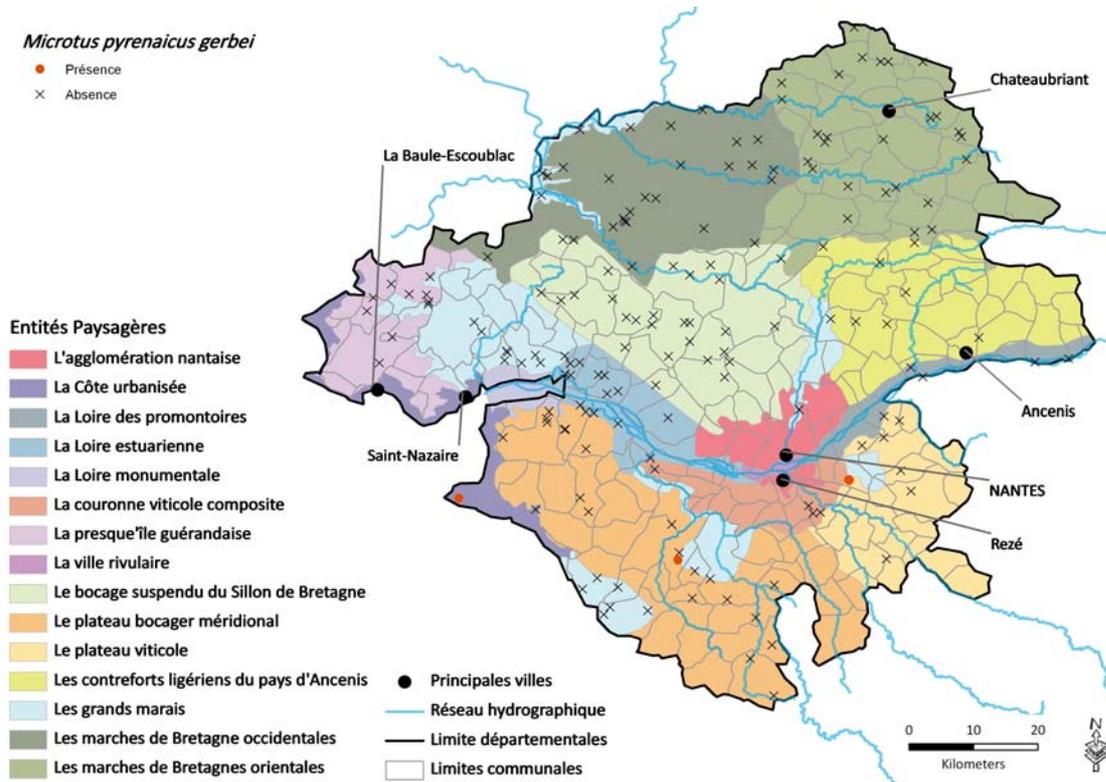
En dépit de ces limites et de ces difficultés, un certain nombre de points positifs se dégagent. La présente étude, encore en cours, a permis la découverte d'un grand nombre de sites de réjection, largement répartis sur tout le département et ce dans une grande diversité d'habitats, au sein de quinze grandes entités paysagères de la Loire-Atlantique, ce qui va permettre d'augmenter les effectifs de proies identifiées pour chaque site et de combler les biais évoqués supra.

Plusieurs perspectives se dégagent du présent travail, grâce notamment à l'augmentation du total de proies identifiées par site, à l'accumulation de nombreux nouveaux lots de pelotes lors des dernières récoltes de 2012, et enfin, du fait de l'amélioration du modèle d'estimation de l'occurrence, notamment par l'intégration de l'estimation des paramètres de dynamique des peuplements dans un seul modèle.

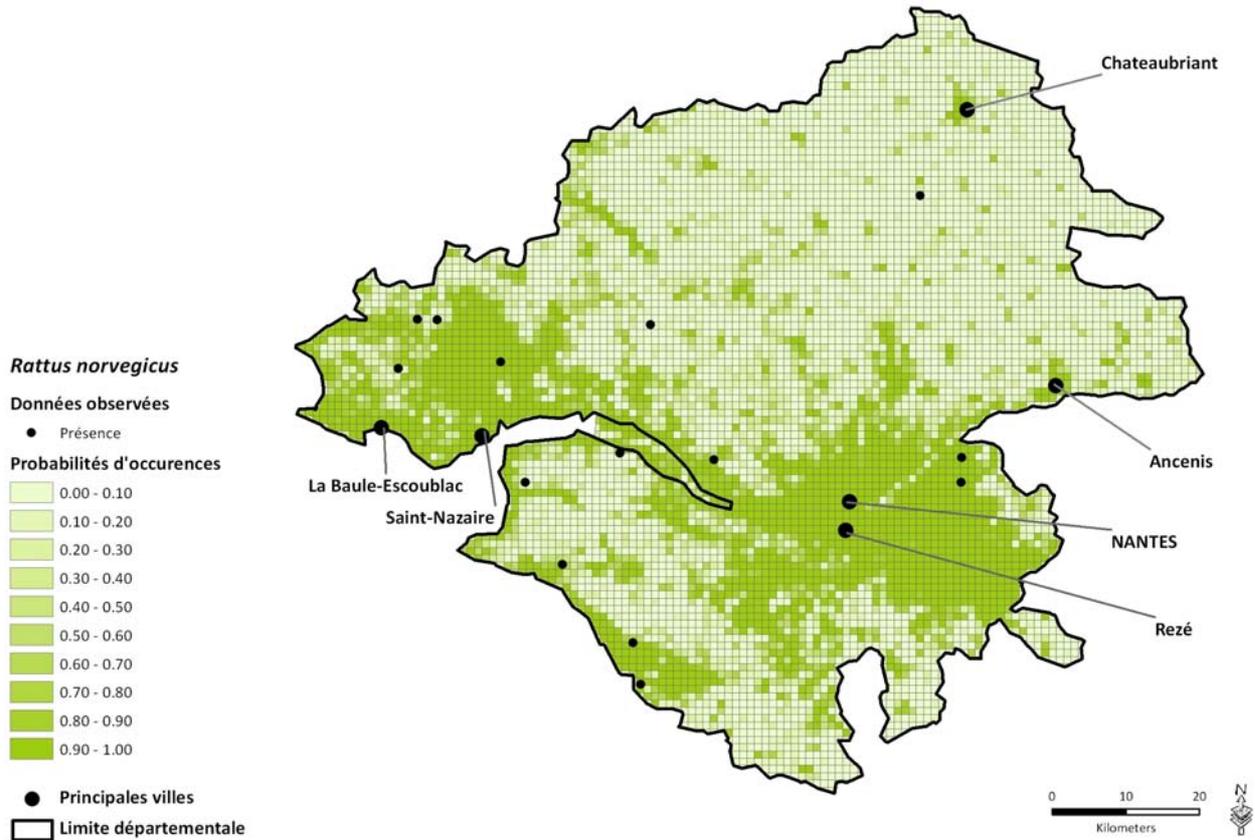
Carte 3 : Répartition de *Crocidura suaveolens*.



Carte 4 : Répartition de *Microtus pyrenaicus gerbei*



Carte 5 : Répartition probable de *Rattus norvegicus*



Réunion Atlas des Mammifères de Bretagne

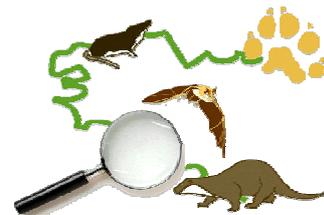
Week-ends de Prospections Tous Azimuts : bilans 2012 et projets par Josselin Boireau & Thomas Le Campion



Les bilans des deux WEPTA 2012 présentés lors de cette journée sont téléchargeables grâce à ces deux liens :

- [http://www.gmb.asso.fr/PDF/Bilan_WEPTA Pays Ancenis.pdf](http://www.gmb.asso.fr/PDF/Bilan_WEPTA_Pays_Ancenis.pdf)
- [http://www.gmb.asso.fr/PDF/2012 Bilan Wepta Montauban.pdf](http://www.gmb.asso.fr/PDF/2012_Bilan_Wepta_Montauban.pdf)

En 2013, les prochains Week-Ends de Prospections Tous Azimuts se tiendront en Loire-Atlantique (2 secteurs possibles – Nord ouest du département ou secteur côtier estuaire Loire) et dans le Morbihan (secteur de Pontivy).



Point sur le comptage des espèces communes de chauves-souris par Thomas Le Campion

Depuis 2011, le GMB a lancé un protocole de comptage des colonies de chauves-souris communes. L'objectif est d'établir *a minima* et à l'issue de l'Atlas (2015) un suivi pérenne de 10 colonies de mise-bas de Pipistrelle commune par département et du plus grand nombre possible de colonies de mise-bas de Sérotine commune et d'Oreillard gris. Le but final est de déceler sur plusieurs années d'éventuelles tendances d'évolution d'effectifs chez ces espèces. Les comptages doivent intervenir lors de la première quinzaine de juin. Cette période garantit une certaine fidélité des chauves-souris au gîte car les premières naissances ont eu lieu ou ne tarderont pas.

Ces dénombrements consistent en un comptage, en sortie de gîte, des chauves-souris qui quittent leur gîte diurne pour partir en chasse. Afin de faciliter ce comptage, il est conseillé de réaliser ce dernier lors de conditions météorologiques clémentes et si possible similaires d'une année sur l'autre. Le comptage débute lorsque le premier individu quitte la colonie et s'achève 20 minutes après la sortie du dernier individu. Les animaux qui rentrent à nouveau dans la colonie sont soustraits immédiatement ou en fin de comptage. Plusieurs techniques et recommandations sont indispensables pour comptabiliser au mieux une colonie :

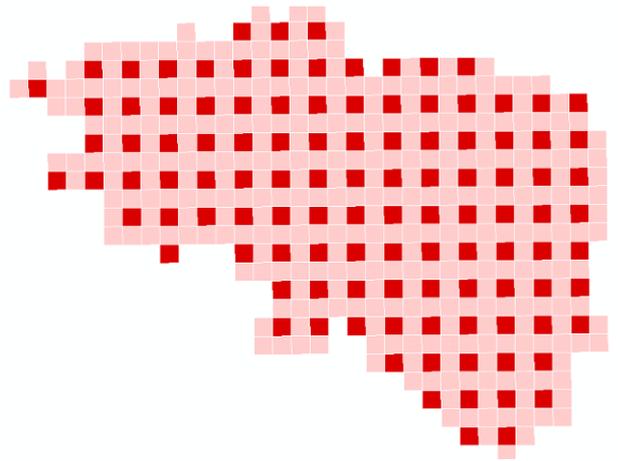
- Il est nécessaire d'arriver tôt sur le lieu du comptage (entre 21h30 et 22h00) afin d'être prêt dès la sortie des premiers individus. Ce conseil est d'autant plus important que les espèces suivies sortent très tôt en soirée, bien avant la pénombre totale.
- Il faut se placer correctement par rapport aux sorties afin de discerner au mieux les chauves-souris dans la pénombre. Pour cela vous devez essayer d'avoir un fond relativement clair (mur, fond de ciel dégagé,...) pour que les silhouettes des chauves-souris se démarquent.
- sur certaines colonies, il est parfois nécessaire d'être plusieurs personnes pour compter. Dans le cas de colonies peuplées (plusieurs centaines d'individus) il est préférable de s'équiper d'un compteur manuel (compteur ornithologique).
- Il est fortement déconseillé d'éclairer les trous de sorties afin d'éviter de créer une panique (animaux qui restent au gîte ou utilisent d'autres accès de sortie) qui biaiserait fortement les résultats.

Le suivi des colonies de chauves-souris d'espèces communes, testé en 2011, a été élargi par un appel public en 2012. Pour ce faire, une plaquette a été spécifiquement réalisée, invitant les particuliers à compter les chauves-souris abritées sous leurs toitures et exposant le protocole à respecter. Une trentaine de personnes ont participé au dénombrement des effectifs de 31 colonies de chauves-souris (dont 26 de Pipistrelle) – soit 11 de plus qu'en 2011 - sur les 5 départements de la Bretagne historique. Au total, 1380 individus des 3 espèces cibles ont été comptabilisés. Cette première année « publique » est donc prometteuse, mais il sera nécessaire de travailler à un suivi régulier sur les mêmes colonies pour espérer des résultats exploitables.

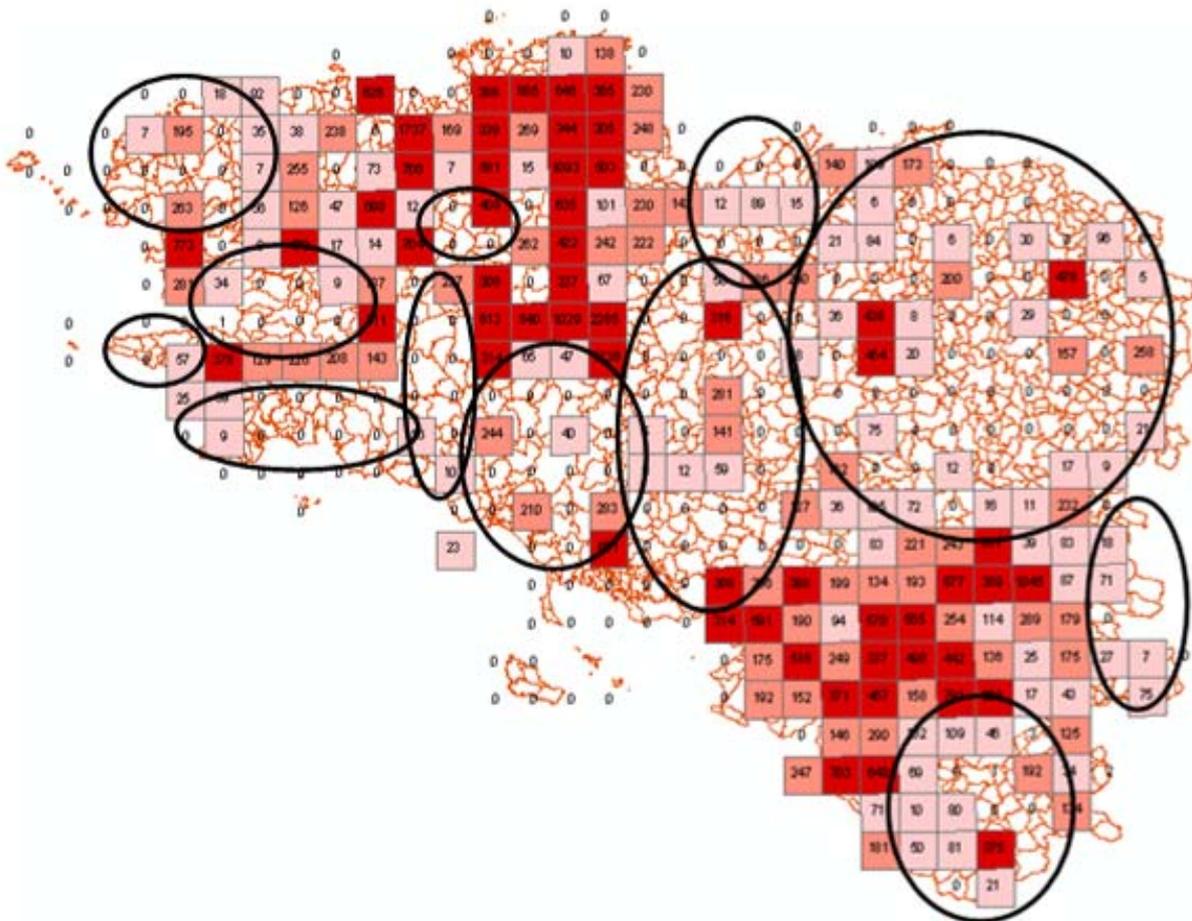
Bilan 2012	Nb colonies	Nb individus	Totaux colonies	Totaux individus
Pipistrelle commune 44	7	120		
Pipistrelle commune 56	3	244		
Pipistrelle commune 35	3	226	26	1256
Pipistrelle commune 29	6	367		
Pipistrelle commune 22	7	299		
Sérotine commune 44	1	15		
Sérotine commune 56	0	0		
Sérotine commune 35	0	0	3	55
Sérotine commune 29	1	27		
Sérotine commune 22	1	13		
Oreillard gris 44	1	48		
Oreillard gris 56	0	0		
Oreillard gris 35	0	0	2	69
Oreillard gris 29	0	0		
Oreillard gris 22	1	21		
Totaux	31	1380	31	1380

🦉🦉 Point sur l'analyse des pelotes par *Josselin Boireau*

Pour les Micromammifères, les objectifs de l'atlas sont de définir la répartition des espèces et de produire des données homogènes permettant un traitement statistique comparatif. Dans le cadre de l'analyse des pelotes de réjection de la Chouette effraie, il est donc proposé l'objectif suivant : pour 4 cadrans, déterminer 300 proies sur un cadran et 120 proies sur chacun des 3 autres cadrans. L'objectifs régional minimum est donc : $(73 \times 660) + (80 \times 120) = 57\ 780$ proies à déterminer !



Objectif : Rouge foncé = 300 proies, Rose = 120.



Analyse de pelote - bilan 2010 : Rouge foncé = 300 proies, Rose = 120, Rose clair inf à 120.

Il apparaît que nous sommes loin des objectifs dans de nombreux secteurs, principalement en Ille-et-Vilaine, Morbihan, Sud et Ouest Finistère et Sud de la Loire-Atlantique. Nous appelons à nouveau à la mobilisation pour réaliser des collectes sur ces zones. Il est possible de télécharger la carte ci-dessus au format PDF et ainsi de zoomer sur les zones et de voir le nom des communes à : http://www.gmb.asso.fr/cartes/cartes_prospections/2012_BilanPelotes.pdf

● Présentation du Projet « Balade de l’Hermine » : nouvel inventaire itinérant des Mammifères de Bretagne par Thomas Dubos

En 2010, année de lancement de l’Atlas des mammifères de Bretagne, le Groupe Mammalogique Breton a proposé un évènement naturaliste inédit : *le Chemin de Ki-Dour*.



Cet inventaire itinérant des mammifères de Nantes à Brest a mobilisé l’ensemble de l’association durant les trois semaines d’un voyage qui a rassemblé les naturalistes et le grand public (400 participants), autour de prospections, d’animations, et d’évènements conviviaux et festifs.

Premier évènement de ce type organisé en Bretagne (et même au-delà), le Chemin de Ki-Dour a rencontré un succès conséquent que nous pouvons encore améliorer, forts de cette première expérience et motivés par la perspective de renouveler cette opération.

La *balade de l’Hermine*, second inventaire itinérant des mammifères, est projetée pour la période du 27 juin au 14 juillet 2013 sur un trajet entre Atlantique et Manche.



Il s’agit d’une itinérance collective, ouverte à la participation du public, à la recherche des mammifères sauvages et à la rencontre des Bretons afin de leur faire découvrir ce patrimoine naturel riche mais encore méconnu de la région.

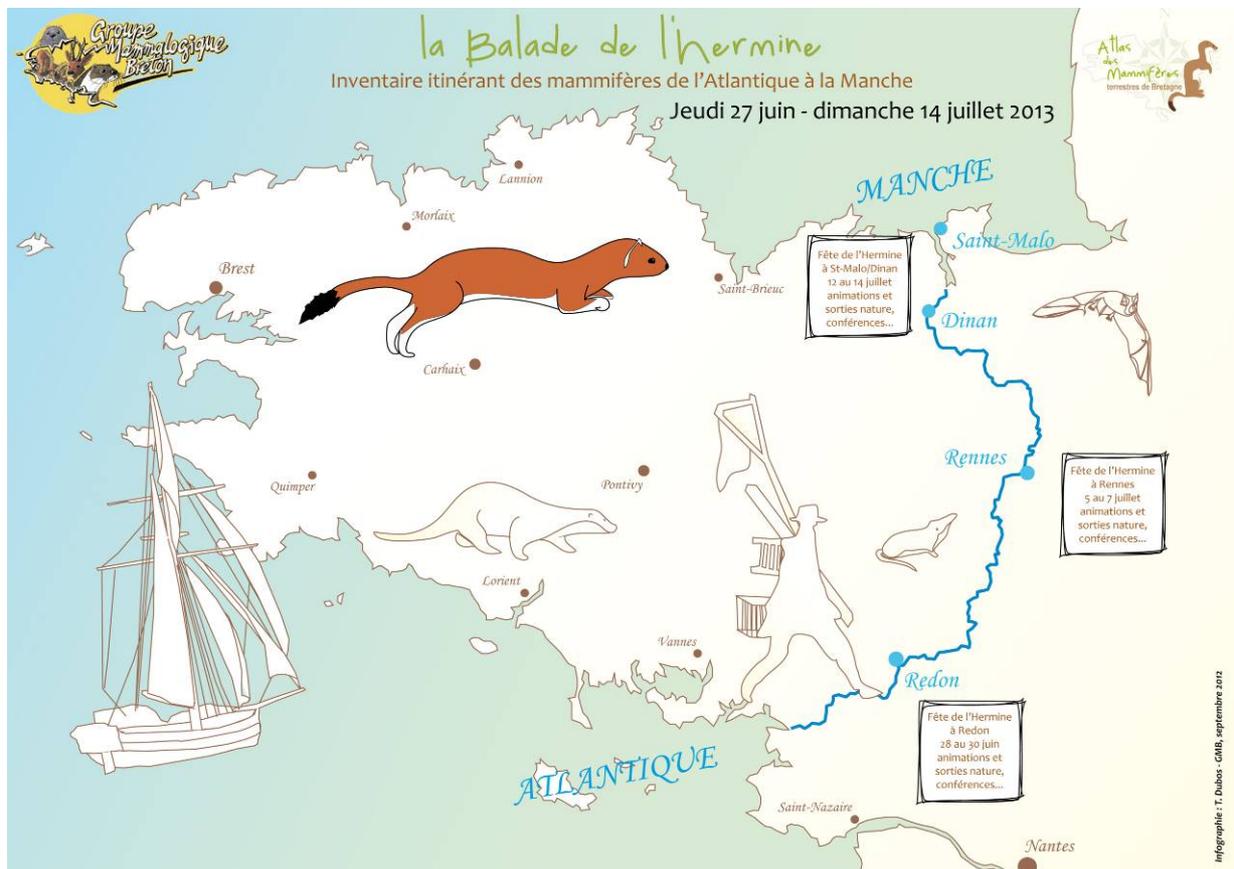
Au fil des 18 jours d’itinérance, 12 étapes seront consacrées aux prospections itinérantes et les 3 week-ends seront dédiés à des rendez-vous avec le grand public.

Les étapes quotidiennes seront réparties en marches prospectives le long de la voie d’eau, en inventaires ciblés sur les espaces naturels proches, et en nuits d’inventaires des chauves-souris.

Les week-ends seront consacrés à des sorties, des animations (Nuits de la chauve-souris, sur la piste de la Loutre...), des conférences, etc. : le premier à Redon, le second à Rennes, et le dernier à l’arrivée à Dinan ou Saint-Malo.

La mise en œuvre du projet reposera sur les salariés et bénévoles du GMB, mais aussi et surtout, s’appuiera sur des partenariats avec les structures locales naturalistes, d’éducation à l’environnement, de gestion d’espaces naturels... qui apporteront leur concours aux prospections et aux animations : Bretagne Vivante – SEPNB, le Cercle Naturaliste des Etudiants Rennais (CNER), CCEUR – Emeraude, VivArmor Nature, Eau et Rivières de Bretagne, le CPIE Val de Vilaine, l’Ecocentre de la Taupinais, la Maison de la Rance.

Juin					Juillet													
27	28	29	30	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	
Arzal	Redon							Rennes									St-Malo	
: prospection itinérante, inventaires																		
: week-end d’animations nature, de sorties... dédiés au grand public																		



Les futurs projets chauves-souris en Bretagne

↳ L'observatoire des chauves-souris de Bretagne par Josselin Boireau

Les chauves-souris sont des mammifères rares et menacés. Les différents travaux d'inventaire réalisés en Bretagne ces dernières années ont permis d'identifier les espèces présentes et les principaux enjeux de conservation.

Depuis 20 ans, les naturalistes du Groupe Mammalogique Breton et de Bretagne Vivante réalisent des actions de suivi et de protection des populations de chauves-souris. Dans le cadre de cette dynamique, ces structures ont réalisé, avec le soutien de l'Europe, de la Région et des Conseils Généraux quatre Contrats Nature liés aux chauves-souris : *Espaces naturels régionaux prioritaires pour les mammifères d'intérêt européen* (1996 – 1999), piloté par le GMB, *Etude et sauvegarde des populations de Grand rhinolophe du bassin versant de la Rade de Brest*, piloté par le GMB, *Plan d'action régional en faveur du Petit rhinolophe*, piloté par Bretagne Vivante et Contrat Nature *Chauves-souris de Bretagne* piloté par le GMB.

Ces Contrats Nature ont permis de faire énormément progresser les connaissances sur les chauves-souris bretonnes et de mettre en place de nombreuses actions conservatoires. Dans le même temps, les salariés et bénévoles de ces structures ont pu développer des actions en dehors des Contrats Nature, mais qui découlaient directement des résultats de ceux-ci : études des terrains de chasse par la techniques du radiopistage, étude du régime alimentaire, découvertes de nouvelles espèces de chauves-souris lors d'opération de capture...

Toutes ces actions ont abouti à plusieurs avancées dans le domaine de la chiroptérologie et de l'appréciation des espèces comme indicateurs biologiques :

- Suivi des colonies de mise-bas et des populations hivernantes selon des protocoles permettant d'apprécier les tendances démographiques des espèces en bâtiments de l'Annexe II de la Directive Habitats,
- Mise en place d'actions conservatoire sur des sites majeurs à chauves-souris (conventions communales, conventions privées, APPB, Réserves associatives, Opération Refuges pour les chauves-souris...),
- Meilleure connaissance de l'écologie des espèces (zones de chasse, comportement, régime alimentaires...) grâce à des techniques nouvelles (radiopistage, écoutes, captures sur zones de chasse...),
- Collecte de données centralisées par les associations depuis la fin des années 1980, réunies grâce aux projets communs (Contrats Nature et Atlas) et qui permet leur exploitation,
- Communication par l'édition d'articles grand public ou scientifique, de plaquettes, d'affiches ou la réalisation d'animations, la tenue de stand...
- Enfin, formation d'un vaste réseau d'observateurs en Bretagne, capable de mettre en place des protocoles de suivi stricts avec parfois l'usage de techniques pointues (usage de détecteurs d'ultrasons, par exemple).

L'aboutissement du Contrat Nature *Chauves-souris de Bretagne* (2008-2011) permet à son échéance de disposer d'une base solide, fournie et indicatrice sur les espèces. Les protocoles de suivis des populations et de recherche d'informations ainsi que les modes de hiérarchisation des enjeux de conservation se sont révélés valides et reproductibles annuellement pour construire un observatoire permanent des chauves-souris de Bretagne. En plus des actions de suivi déjà engagées, il s'avère nécessaire d'intégrer à cet observatoire les chauves-souris anthropiques communes et les espèces forestières afin de disposer d'une vue globale de l'évolution des espèces dans tous les habitats.

Au cours de l'année 2012, le Groupe Mammalogique Breton et Bretagne Vivante ont donc élaboré un projet d'Observatoire des chauves-souris de Bretagne. Le projet se développe comme suit :

1. **Suivi des populations anthropiques de l'Annexe II de la Directive Habitats (Suivi hivernal et Suivi estival) :** Nous savons que pour observer des évolutions d'espèces, il faut disposer de données sur le long terme. Une partie du projet concerne donc la poursuite du suivi d'espèces déjà engagé de longue date ou plus récemment. La connaissance de l'évolution des effectifs de certaines espèces depuis près de 15 ans sur certains sites est un véritable trésor scientifique qui permet déjà de tirer des enseignements. Il est impératif de poursuivre ce travail.
2. **Suivi des espèces « communes » de chauves-souris (Suivi des colonies estivales et Vigie Nature) :** Depuis 20 ans, un travail très important a été réalisé autour des espèces prioritaires. Ceci correspondait à une urgence devant le déclin dramatique de ces espèces. Les chauves-souris les plus « communes », comme la Pipistrelle commune, l'Oreillard gris ou la Sérotine commune, n'ont par conséquent pas fait l'objet d'actions aussi attentives et pointues. On peut pourtant supposer que ces espèces qui vivent proches des hommes sont les plus impactées par les modifications environnementales. Dans le même temps, nous sommes actuellement incapables de définir les évolutions de ces populations. Nous proposons donc de mettre en place un suivi des colonies estivales d'espèces communes et de poursuivre et renforcer le protocole de surveillance Vigie Nature.
3. **Suivi des espèces de chauves-souris forestières :** Toutes les chauves-souris exploitent les milieux forestiers. Nous prédisons que les modifications importantes des boisements prévues dans le futur (recours au bois énergie, augmentation de la demande en bois d'œuvre, modifications des peuplements liés aux changements climatiques...), auront des

répercussions sur la biodiversité. C'est pourquoi, dans le cadre ce projet, nous proposons une action spécifique autour des chauves-souris forestières. Ce suivi est tout à fait novateur et unique en France.

4. **Poursuite des inventaires des gîtes de mise-bas** : Si le suivi occupe une part importante du projet, nous avons souhaité poursuivre la recherche de nouvelles colonies. Cette connaissance est la base de la mise en protection de ces sites et bien évidemment ces colonies seront intégrées aux suivis.
5. **Traitement et diffusion des indicateurs (Mise à jour de la hiérarchisation des sites, mise à jour de l'état des lieux des sites connus, diffusion des résultats)** : Enfin, toutes les données qui seront collectées serviront à alimenter l'ensemble des stratégies et réflexions d'aménagement du territoire : SCAP, TVB, PLU... Ce travail d'analyse et de diffusion des connaissances sera réalisé en lien étroit avec le GIP Bretagne Environnement.

Enfin, au-delà du suivi des espèces, l'Observatoire des Chauves-souris de Bretagne a comme ambition d'apporter des informations permettant d'observer les impacts des modifications des paysages et des changements globaux (notamment le changement climatique). En effet, les chauves-souris sont particulièrement sensibles à ces éléments (changement des pratiques agricoles, urbanisme...).

Etude des chauves-souris migratrices par *Thomas Dubos*

La connaissance du phénomène migratoire chez les chiroptères est aujourd'hui encore parcellaire, même si elle fait l'objet d'une attention croissante partout en Europe. L'intérêt que suscitent les migrations est justifié d'une part par les lacunes dans notre connaissance et de notre compréhension du phénomène et d'autre part par l'émergence, depuis quelques années, de l'activité de production d'énergie éolienne. Les premiers parcs éoliens ont joué le rôle de révélateurs du phénomène, les espèces migratrices étant, de loin, les plus affectées par une mortalité due aux éoliennes.

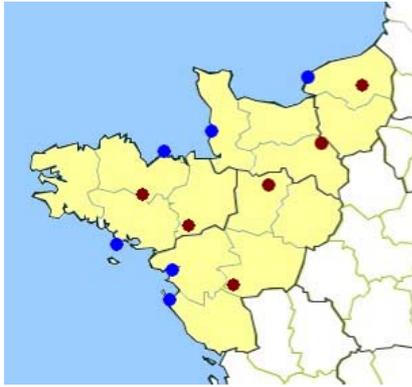
Les régions du Grand Ouest : la Bretagne, les Pays de Loire, la Haute et la Basse Normandie, sont fréquentées, de manière plus ou moins importante, par les quatre espèces « grandes migratrices » aujourd'hui recensées en Europe : la Pipistrelle de Nathusius (*Pipistrellus nathusii*), la Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*), la Noctule commune (*Nyctalus noctula*) et la Sérotine bicolore (*Vespertilio murinus*). La façade maritime du grand Ouest semble notamment se situer sur une voie de migration privilégiée pour au moins l'une de ces espèces : la Pipistrelle de Nathusius. Nos régions portent donc une responsabilité importante dans la conservation des chauves-souris migratrices en France, et au-delà en Europe.

C'est pourquoi, les groupes chiroptères du Grand Ouest, portés par les associations impliquées sur les chauves-souris¹ ont souhaité s'associer à travers ce projet d'étude des flux migratoires des chauves-souris. L'objectif du projet est d'établir les premières bases d'une caractérisation des flux migratoires de chiroptères : existence des voies migratoires, caractère maritime et/ou côtier du phénomène, phénologie des espèces migratrices, conditions météorologiques...

Le projet d'étude des migrations des chauves-souris dans le Grand Ouest repose sur trois protocoles d'étude complémentaires combinés :

¹ Le Groupe Mammalogique Normand, le Groupe Mammalogique Breton, Bretagne Vivante, le Groupe Chiroptères Pays de la Loire : LPO Vendée, GNLA, LPO Anjou, Mayenne Nature Environnement

1. Détection passive des passages migratoires par l'écoute ultrasonore



Cette partie de l'étude consiste en un suivi acoustique passif (systèmes d'enregistrement ultrasonores autonomes) de sites répartis sur la façade maritime et à l'intérieur des terres à travers tout le Grand Ouest.

Les sites choisis permettront les enregistrements à une altitude relativement élevée (château d'eau, phares, sémaphores...), ils seront équipés de dispositifs d'enregistrement passifs (Anabat ou SM2Bat+) qui y seront déployés trois fois par an : 6 semaines au printemps, 2 semaines en été, et 8 semaines en automne

2. Caractérisation côtière du flux migratoire principal supposé par le suivi de nichoirs

Il s'agit, par l'installation de nichoirs sur des secteurs littoraux, de caractériser la phénologie des individus en migration le long de la côte en suivant la fréquentation de ces gîtes artificiels. L'espèce plus particulièrement visée ici est la Pipistrelle de Nathusius, chauve-souris migratrice la plus emblématique du Grand Ouest.

Quatre secteurs littoraux sélectionnés seront équipés chacun de 50 nichoirs adaptés à l'espèce, relevés, chaque année, durant la période d'activité, avec une attention plus concentrée sur les périodes migratoires : 2 relevés au printemps, 1 relevé en été, et 3 relevés en automne.



3. Recherche active de haltes migratoires par l'écoute ultrasonore

Cette action consiste en une recherche, par l'écoute active d'ultrasons, de places de chants de Pipistrelle de Nathusius. Cette espèce migratrice, particulièrement bien représentée dans le Grand Ouest, s'accouple lors de la migration automnale. Les mâles se trouvent alors dans des zones boisées, situées sur le trajet migratoire, et « attirent » les femelles de passage par des vocalisations spécifiques particulièrement bien détectables.

Les recherches de places de chant consisteront donc en soirées d'écoute ultrasonore dans des massifs boisés et autres milieux arborés particulièrement favorables. Elles permettront d'identifier ces secteurs dont la conservation revêt une importance cruciale dans la protection des populations (zones nécessaires à la reproduction) et aussi d'affiner la localisation des voies de migrations de la Pipistrelle de Nathusius par la distribution des places de chant découvertes.

Calendrier : le projet est programmé pour démarrer par des tests de protocoles et premières recherches à l'automne 2013, il s'étalera ensuite jusqu'à 2016.